

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013 A 21H00.**

**COMPTE RENDU**

NOM, PRENOM	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS REPRESENTES	ABSENTS EXCUSES
M. BEMELS Pierre, Maire	oui			
<i>Adjoints</i>				
M. LOHYER José	oui			
M. DEGHAÏE Christian	oui			
Mme CHAUMERLIAC Françoise	oui			
Mme GOASDOUE Patricia	oui			
Mme LAMBEL Anne-Marie	oui			
M. SCHOLLA Gérard	oui			
M. VIOLETTE Bernard	oui			
Mme TISSU Martine	oui			
<i>Conseillers</i>				
Mme LALLALI Michelle	oui			
Mme BERTHAULT Michelle	oui			
M. REGNIER Serge	oui			
Mme GREEN Claude	oui			
Mme FOURCROIX Aïcha	non		Mme CHAUMERLIAC	
M. WEIFFENBACH Hervé	non		M. BEMELS	
Mme PONCE Muriel	non		M. VIOLETTE	
M. DERRACHI Rachid	oui			
M. FISSEUX Frédéric	oui			
M. BARBIER Pascal	oui			
Mme CAUDRON Céline	oui			
Mme LESTAVEL Virginie	non			oui
M. GOSSET Pierre Yves	non			oui
M. MONSILLON Gilles	oui			
Mme DUBIN Laurence	oui		Mme DUBIN	
Mme DYKMANS Anne	non			
M. SOURON Olivier	oui			
Mme LOUNIS Farida	oui			

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme GOASDOUE.

Il sera fait lecture des décisions prises par M. le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (décision n°09 /2013 à 13/2013).

**Approbation du procès verbal de la séance du Conseil municipal du 18 juin 2013 :**

A l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2013 a été approuvé à l'unanimité.

**1. SIMVVO, intégration de la commune de Frémécourt :**

Le Conseil syndical du syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val d'Oise a émis un avis favorable sur cette adhésion. Chaque Commune adhérente au SIMVVO doit se prononcer à son tour sur cette demande.

**Le Conseil Municipal,**

• à l'unanimité, a émis un avis favorable sur la demande d'adhésion de la Commune de Frémécourt au SIMVVO.

**2. Personnel, création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de première classe et suppression d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de seconde classe à compter du 01 novembre 2013 à la médiathèque.**

**3. Personnel, création d'un poste d'ATSEM principale de seconde classe et suppression d'un poste d'ATSEM de première classe à compter du 01 janvier 2014 à l'école maternelle.**

**4. Personnel, création d'un poste d'adjoint technique principal de seconde classe et suppression d'un poste d'adjoint technique de première classe à compter du 01 janvier 2014 au sein des services techniques :**

Suite à la réussite à un concours (point 2 du présent ordre du jour) ou dans le cadre de la promotion au vu de la façon de servir (points 3 et 4 du présent ordre du jour), des agents ont été nommés à un grade supérieur.

**Le Conseil Municipal,**

- à l'unanimité, a créé ces nouveaux postes,
- à l'unanimité, a supprimé ceux laissés vacants suite à ces nominations,
- à l'unanimité, a pris acte de l'incidence au budget 2013 et aux suivants.

## **5. Urbanisme, taxes - précisions suite à des évolutions juridiques récentes :**

Suite à des évolutions du droit, les délibérations cadre qui régissent deux taxes liées au droit du sol ont été adaptées à la marge :

- la taxe pour participation aux frais de déversement au réseau public d'assainissement,
- la taxe d'aménagement.

**Le Conseil Municipal,**

- à l'unanimité, a approuvé ces nouvelles dispositions relatives à la participation à l'assainissement et à la taxe d'aménagement,
- à l'unanimité, a pris acte de l'incidence de ces modifications aux budgets M14 et M49 2013 et aux suivants (M14 pour la taxe d'aménagement et M49 pour la participation à l'assainissement).

## **6. Budget M14 décisions modificatives : ALSH trappe désenfumage, travaux d'éclairage public au Parc Saint Jean, église TF travaux supplémentaires de maçonnerie, aire de jeux adolescents mise en place protection :**

Au présent compte rendu, un tableau joint donne le détail de ces décisions modificatives concernant le budget M14.

**Le Conseil Municipal,**

- à la majorité (abstention M. MONSILLON, Mme DUBIN, Mme DYKMANS, M. SOURON et Mme LOUNIS), a approuvé ces modifications de crédits budgétaires,
- à la majorité (abstention M. MONSILLON, Mme DUBIN, Mme DYKMANS, M. SOURON et Mme LOUNIS), a pris acte de l'incidence au budget 2013 M14.

## **7. A16 - suite aux conclusions favorables de l'enquête publique mise en compatibilité du POS :**

Suite à l'enquête publique relative au prolongement de l'A16 qui s'est déroulée du 13 mai au 15 juin 2013, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable concernant la déclaration d'utilité publique et la mise en compatibilité des POS (ou PLU) des différentes communes concernées.

A la demande du Préfet et conformément au Code de l'urbanisme, la Commune s'est prononcée sur la mise en compatibilité du POS de la Commune.

**Le Conseil Municipal,**

- à la majorité (abstention M. MONSILLON), a approuvé la mise en compatibilité du POS dans le cadre du projet de prolongement de l'A16.

**8. Question diverse : 53ème opération d'assainissement - substitution de la retenue de garantie de 5% par une caution bancaire :**

Dans le cadre du marché lié à la 53ème opération d'assainissement, la société « Essor » a demandé que la retenue de garantie de 5% soit remplacée par une caution bancaire. Cette modification mineure ne remet pas en cause l'équilibre et l'économie du marché.

**Le Conseil Municipal,**

- **à l'unanimité, a approuvé cette modification mineure du marché lié à la 53ème opération d'assainissement,**
- **à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à cette modification.**

Mme CHAUMERLIAC a donné lecture du rapport annuel du syndicat «TRI-OR».

Entre 21h00 et 22h00, le Chef d'escadron de gendarmerie en charge de la compagnie de l'Isle Adam et le Capitaine, responsable de la brigade de l'Isle Adam dont dépend Presles ont assuré une présentation du nouveau dispositif de sécurité suite au transfert de compétences de la Police Nationale vers la Gendarmerie à compter du 02 septembre 2013.

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 23h25

A Presles, le 20 septembre 2013.

Le Maire Pierre BEMELS